



Communiqué, le 15 septembre 2021

Oui Care met en place un fonds de développement à destination de ses franchisés et des candidats à la franchise

Une initiative novatrice pour se lancer et se développer dans l'entrepreneuriat

Le groupe Oui Care, N°1 des services à domicile, souhaite accélérer l'expansion de son réseau de franchises et met en place un fonds de développement innovant permettant :

- D'accompagner les créateurs d'entreprise en soutenant et facilitant l'ouverture de nouvelles franchises (notamment O2 et APEF) ;
- D'accélérer le développement des franchisés actuels en leur permettant l'ouverture de nouvelles zones ;
- Aux franchisés du groupe de mieux affronter d'éventuelles difficultés et de poursuivre leur développement.

Fonctionnement du fonds de développement Oui Care

Le fonds, détenu à 100% par le groupe Oui Care, sera entièrement financé par la trésorerie du groupe. Il s'agit là d'une première, car le secteur des services à la personne ne propose pas de fonds de développement franchisé. Le Cabinet d'avocats d'affaires Gide et le Cabinet Simon Associés, références dans le droit de la franchise, ont accompagné Oui Care dans la mise en place du fonds. Ce fonds de développement peut intervenir dans 3 types de situations :

- Pour accompagner le démarrage d'un franchisé (le montant d'aide peut s'élever jusqu'à 50 000 euros) ;
- Pour financer le rachat d'une zone existante en franchise (et dans ce cas, le financement peut s'élever jusqu'à un tiers du montant de reprise global de la zone) ;
- Pour répondre à une difficulté passagère d'un franchisé (crise covid par exemple) et intervenir en support.

La simplicité des démarches permettra aux candidats à la franchise de connaître rapidement leur éligibilité au fonds. Un comité d'investissement nommé avec les franchiseurs, la Direction générale, la DAF et un organisme bancaire garantira l'exhaustivité du dossier franchisé à la banque.

Pour Julien Guliana, Directeur administratif et financier du groupe Oui Care :

“Les besoins des services à la personne sont immenses, aussi le groupe Oui Care, n°1 du secteur, se doit d'être le précurseur de dispositifs innovants pour permettre à tous ceux qui cherchent du sens dans leur travail d'être en mesure de nous rejoindre. Très concrètement, il nous arrive de rencontrer des candidats à la franchise avec un parcours et un profil en totale adéquation avec notre groupe et nos valeurs. Ils souhaitent se lancer en franchise et sont freinés dans leur projet en raison d'un manque d'apport financier. Le fonds de développement a été constitué pour pouvoir les accompagner. Nous sommes le groupe des possibles et avec ce dispositif, nous encourageons tous les entrepreneurs qui le souhaitent à ouvrir leur franchise en France.”



Les franchises Oui Care en chiffres

Marques ouvertes à la franchise en France : O2 et APEF
Nombres de franchisés toutes marques Oui Care : 300
Taux de réussite : + de 90 %

A propos du groupe Oui Care

Le groupe Oui Care est le leader des services à domicile en France. S'appuyant sur 18 000 collaborateurs, plus de 450 agences en France, 10 marques BtoC (O₂ Care Services, France Présence, APEF, Interdomicilio, AssiDom, Nounou Expert, La Compagnie des Lavandières, Famihero, Maison Eliya Paris, Autonomia) et 3 marques BtoB (Silver Alliance, ASAP, itSAP), le groupe Oui Care contribue au bien-être quotidien de plus de 100 000 familles, en leur apportant des services à domicile de qualité : entretien du domicile, garde d'enfants, accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap, jardinage, bricolage et conciergerie de proximité. En 2019, sous l'ensemble de ses marques, le groupe Oui Care a réalisé un volume d'affaires de 320 millions d'euros et vise le milliard d'euros d'ici 5 à 7 ans.

Contacts presse :

Groupe Oui Care

Marina Reze : 07 63 75 10 59 / marina.reze@ouicare.com

KBZ Corporate pour Oui Care

Sandra Tricot : 06 65 85 85 65 / stricot@kbzcorporate.com

Laurence Martin : 06 47 69 85 99 / lmartin@kbzcorporate.com